



L'Ecole de Val d'Arry,
des enfants de Le Locheur, Missy,
Noyers-Bocage et Tournay-sur-Odon

Année scolaire 2018/2019

7 classes de la petite section au CM2, soit :

1 classe de petite section à Tournay-sur-Odon

2 classes de MG/GS et 1 classe de CP/CE1 à Noyers-Bocage

1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM1 et 1 classe de CM2 à Missy

(sous réserve des inscriptions définitives)

VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ OU RENTRE : EN MATERNELLE

1) Inscription administrative à la mairie de Noyers-Bocage

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

2) Inscription pédagogique sur rendez-vous

à l'école de Noyers-Bocage à partir du 23 mars 2018

Merci de contacter Madame Nathalie Lambert, directrice au : 02.31.77.89.86

Ou par mail ce.0141552l@ac-caen.fr, le vendredi de préférence.

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant **ET** d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

VOUS ARRIVEZ DANS LA COMMUNE ET VOTRE ENFANT RENTRE EN ÉLÉMENTAIRE OU VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ A TOURNAY-SUR-ODON OU A VACOGNES-NEUILLY

1) Inscription à la Mairie de Noyers-Bocage au 02.31.77.16.12

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

2) Inscription pédagogique sur rendez-vous

à l'école de Noyers-Bocage pour les CP

Merci de contacter Madame Nathalie Lambert, directrice au 02.31.77.89.86

Ou par mail ce.0141552l@ac-caen.fr, le vendredi de préférence.

Veillez vous munir :

de votre livret de famille

du carnet de santé de votre enfant **ET** d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

à l'école de Missy pour les élèves du CE1 au CM2

Merci de téléphoner à Madame Victorina Cousin, directrice au 02.31.77.04.13

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant **ET** d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.



POUR TOUS LES ELEVES

Une réunion d'information de rentrée sera organisée dans chaque école dans le courant du mois de septembre.

LES HORAIRES DE L'ECOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Noyers-Bocage, Missy	Tournay-sur-Odon
Ouverture des portes	8h20	8h25
Classe	De 8h30 à 11h30	De 8h35 à 11h35
Activités pédagogiques complémentaires (APC)	De 11h30 à 12h00	De 11h35 à 12h05
Pause méridienne	De 11h30 à 13h30	De 11h35 à 13h35
Classe	De 13h30 à 16h30	De 13h20 à 16h20

Sous réserve d'une discussion et concertation et de l'accord de la Direction Académique.

Les services périscolaires assurés par la Mairie

Votre enfant vient d'être inscrit pour la première fois à l'école :

Un dossier d'inscription aux différents services décrits ci-dessous vous sera remis par la Mairie en juin 2018.

Votre enfant est déjà à l'école :

Vous remplirez et retournerez en Mairie le bulletin d'inscription remis en juin dans le cahier de votre enfant.

Le transport scolaire gratuit

Un circuit et des navettes du bus scolaire sont assurés, le matin, le midi et le soir en partenariat avec le service des Transports du Conseil Régional de Normandie desservant les 3 sites scolaires.



La garderie périscolaire

Elle est située sur le site de Noyers-Bocage. Un goûter est distribué à partir de 16h30 aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h00 à 17h30.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Tarifs au $\frac{1}{4}$ d'heure suivant quotient familial.

Tout $\frac{1}{4}$ d'heure entamé est facturé.

La cantine

Pour les élèves des classes de Noyers-Bocage et de Missy, repas à Noyers-Bocage

Pour les élèves de la classe de Tournay-sur-Odon : repas sur place.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi midi : service de 11h45 à 12h45

Les enfants de Tournay sur Odon seront servis sur place à l'école de Tournay-sur-Odon.

Tarifs

Enfant commune : 3.70 €

Enfant hors commune Val d'Arry : 4.92 €

Adulte : 4.50 €

(sous réserve du renouvellement du marché)

Le règlement des frais de garderie et de cantine se fait auprès de la Perception de Villers-Bocage, par chèque, en espèces ou par prélèvement bancaire.

Quotient familial	$\frac{1}{4}$ heure commune	$\frac{1}{4}$ heure hors commune	Forfait commune	Forfait hors commune
Inférieur ou égal à 620	0.85 €	1.20 €	50 €	70 €
De 621 à 900	0.90 €	1.25 €	55 €	75 €
De 901 à 1399	0.95 €	1.30 €	60 €	80 €
Supérieur ou égal à 1400	1.00 €	1.35 €	65 €	85 €

* Si quotient familial non fourni, application du tarif maximal.





Le Centre de Loisirs sur le site de Noyers-Bocage

Les animateurs du Centre de Loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis. Les animations ont lieu dans les locaux de l'Ecole de Noyers-Bocage.

Ouverture de 9h00 à 17h00 avec accueil à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Tous les renseignements sur <http://prebocageintercom.fr/>

De l'école au collège ...



Le Collège Simone Veil de Villers-Bocage accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Tous les renseignements sur <http://college-simone-veil.etab.ac-caen.fr>

Transport scolaire

A Noyers-Bocage :

Le matin, 7h42 la Mairie et 7h56 le Calvaire la Poste

Le soir, 17h08 la Mairie et 16h49 le Calvaire la Poste

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

A Missy :

Le matin, 7h51 aux Forges et 7h53 au Bourg place de la Mairie

Le soir, 17h17 retour au Bourg, place de la Mairie, 17h10 aux Forges

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

Cantine

Tarif unique de 3.40 € par jour quelle que soit la classe.

Le règlement se fait à la perception de Villers-Bocage. La demi-pension est réglable d'avance par trimestre scolaire et pour le nombre réel de jours scolaires prévus.



L'Association des Parents d'élèves



L'APEMINO est l'association des parents d'élèves de Val d'Arry. Nous sommes un groupe de parents motivés et dynamiques.

Le bureau nouvellement élu :

Séverine Malherbe Présidente, Anaïs FRENEE
Nathalie CHAMBRIER, Géraldine BAUDVIN,
Stéphanie LACHERAY.



L'association a besoin de vous lors des événements mais également lors de leur préparation. Nous tenons régulièrement les parents d'élèves informés des différentes réunions qui ont lieu en général une fois par mois. Votre participation nous est précieuse et indispensable.

Nous comptons sur vous, et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans une ambiance agréable et conviviale.



Mairie de Val d'Arry
Service des affaires scolaires
Permanence tous les mardis et vendredis
A la Mairie de Noyers-Bocage
de 8h30 à 12h00

Tél. 02 31 97 19 62
sis.noyers.missy@orange.fr

Retrouvez l'actualité de l'école, sur le blog de l'école et le site internet de la commune

<http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecolesnoyersmissy/>

www.valdarry.fr

